

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Action collective Péage Autoroute

Superprofits des sociétés d'autoroutes

Une action collective pour récupérer les sommes indûment payées par les usagers des péages

Paris, le 2 avril 2026 - Chaque année, les tarifs des péages autoroutiers augmentent : +4,75 % en 2023, +3 % en 2024, +0,92 % en 2025 et 0,86% en 2026. Dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat et de dépendance croissante aux infrastructures routières, une question s'impose désormais : les usagers ont-ils payé, depuis des années, plus que ce que le cadre légal autorisait ?

Cette interrogation renvoie à un enjeu majeur, à la fois économique, juridique et citoyen. L'[action collective Péage Autoroute](#), accompagnée par [MyLeo](#), ouvre aujourd'hui la voie à une action d'ampleur inédite, en mesure d'engager la restitution d'une part significative des sommes versées.

« Les péages ne sont que la partie visible du problème. Derrière les hausses successives, se met insidieusement en place un système de rente privée au détriment de l'intérêt général et du portefeuille des automobilistes. » déplore Me Lèguevaques.

Le **réseau autoroutier** français, long de 12 379 km, est **exploité à 72 % par trois grands groupes privés** issus de la privatisation des années 2000 : **Vinci, Eiffage et Abertis**. À eux seuls, ils **contrôlent plus de 9 000 km d'autoroutes** concédées.

Cette concentration favorise une situation de quasi-monopole, générant des profits jugés excessifs. Les institutions publiques en font le constat : la Cour des comptes évoque une « surrentabilité », le Sénat un « déséquilibre persistant », et l'Inspection générale des finances une « rémunération excessive du capital ».

Depuis 2006, les **sociétés concessionnaires** ont généré entre **170 et 180 milliards d'euros de chiffre d'affaires, pour 40 à 50 milliards d'euros de bénéfices nets. En 2023, le secteur a enregistré 12,3 milliards d'euros de revenus, dont 3,8 milliards redistribués en dividendes. D'ici 2036, jusqu'à 76 milliards d'euros pourraient encore être versés aux actionnaires.**

Ces chiffres traduisent un coût réel pour les usagers. Grâce au télépéage, utilisé par 14 millions de conducteurs, il est désormais possible de mesurer précisément les montants payés. Les usagers réguliers sont les plus impactés : actifs effectuant des trajets domicile-travail, professionnels mobiles (commerciaux, soignants, etc.), transporteurs ou entreprises dépendantes des grands axes.

Parmi les abonnés, environ 1,82 million sont considérés comme « gros rouleurs » (plus de 20 000 km par an). Leur dépense moyenne atteint 780 euros par an, soit près de 3 900 euros sur cinq ans.

Le débat ne porte pas sur l'existence des péages, mais sur leurs modalités d'évolution.

Les hausses reposent sur un mécanisme d'indexation quasi automatique sur l'inflation, fondé sur un empilement de textes juridiques dont la cohérence est aujourd'hui contestée. Historiquement, l'indexation automatique des prix est interdite en droit français. Une exception a été introduite en 2013 pour les péages autoroutiers, sans encadrement précis.

Par ailleurs, les obligations d'inventaire des investissements — censées justifier les hausses — seraient insuffisamment respectées.

Pour dénoncer ces failles dans le système, permettre aux usagers (particuliers comme professionnels) d'obtenir le remboursement des sommes indûment payées et in fine, de rééquilibrer durablement le rapport de force entre usagers et sociétés concessionnaires, une [nouvelle action collective](#) est lancée !

Pour en savoir plus sur l'action collective Péage Autoroute, cliquez ici

A propos de MyLeo

[MyLeo](#) ('My Legal office') est une plateforme d'actions collectives conjointes, qui trouve sa source dans la pratique de Me Christophe Lèguevaques (CLE), avocat au Barreau de Paris.

Son mot d'ordre est simple : "**La Justice est notre Droit**". En facilitant l'accès à la justice pour tous, MyLeo entend rétablir l'équilibre des forces au profit des consommateurs, citoyens et entreprises dont les droits sont trop souvent méprisés par les puissances économiques et politiques.

La plateforme a l'ambition de devenir un outil de mobilisation contre toutes les formes d'injustices en offrant aux avocats les moyens d'agir et aux citoyens les moyens de se faire entendre et respecter.